

## Le naufrage de la lexicographie créole au MIT Haiti Initiative

Par Robert Berrouët-Oriol  
Linguiste-terminologue  
Montréal, le 14 février 2022

### ***À la mémoire de Pradel Pompilus, pionnier émérite de la lexicographie haïtienne.***

FRAUDE, subst. fém. – Action de tromper, d'abuser autrui en contrevenant aux règlements, d'employer la ruse pour le mystifier.  
/ Synonymes : tromperie, escroquerie, truquage, tripotage, falsification, maquignonnage, artifice. (Dictionnaire vivant de la langue française, n.d.)

*« (...) il n'est pas de production de connaissance robuste et fiable hors du collectif de scientifiques qui s'intéressent aux mêmes objets, faits et questions. La connaissance scientifique doit être mise à l'épreuve et vérifiée par des collègues ou pairs compétents, à savoir ceux qui sont préoccupés par les mêmes questions ou sont pour le moins familiers de la démarche scientifique concernant la matière spécifique (...). » (« Les sciences et leurs problèmes : la fraude scientifique, un moyen de diversion ? », par Serge Gutwirth et Jenneke Christiaens, *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 2015/1 (Volume 74).*

Le sens et la pertinence des termes « fraude » et « frauder » sont apparus au périmètre de ma « mémoire sémantique » (Balota et Coan 2008 ; Laisney, Eustache et Desgranges 2009) lorsque j'ai lu attentivement l'article du linguiste Michel Degraff publié en Haïti dans Le National du 10 février 2022, « [Verite se tankou lwil nan dlo](#) ». Cet article se veut une réponse à ma « [Lettre ouverte au MIT Department of linguistics : « Pour promouvoir une lexicographie créole de haute qualité scientifique](#) » parue en Haïti dans Le National du 1<sup>er</sup> février 2022 et par la suite sur de nombreux sites en outre-mer. Les versions française et anglaise de ma « Lettre ouverte » ont été acheminées à une quarantaine d'institutions haïtiennes et internationales et à de très nombreux interlocuteurs au moyen de listes de diffusion. Parmi ces institutions figuraient la FOKAL, la American Association for the Advancement of Science (AAAS), le Comité international d'études créoles, le Conseil d'administration et le Conseil consultatif de la Haitian Studies Association des États-Unis, le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti, le Rectorat de l'Université des Antilles de la Martinique, la Fondation Michaëlle Jean au Canada, la Conférence des recteurs, présidents et dirigeants d'institutions d'enseignement supérieures haïtiennes (CORPUHA), l'Académie internationale de droit linguistique (AIDL-IALL), etc. Par le courriel qu'il m'a adressé le 12 février 2022 en réponse à ma « [Lettre ouverte au MIT Department of linguistics : « Pour promouvoir une lexicographie créole de haute qualité scientifique](#) », le directeur de ce Département m'informe qu'il ne supervise pas le MIT – Haiti Initiative. Il ne fait pas non

plus mention de la principale préconisation contenue dans ma « Lettre ouverte » du 1<sup>er</sup> février 2022, à savoir une évaluation lexicographique internationale par un comité *ad hoc* indépendant d'experts assortie de la mesure conservatoire de retrait immédiat du « [Glossary of STEM terms from the MIT – Haiti Initiative](#) » du système éducatif haïtien.

### 1. « Fraude » et « arnaque lexicographique » au MIT Haiti Initiative : le dessous des cartes...

À l'aune de ce qu'il convient désormais d'appeler « *Le naufrage de la lexicographie créole au MIT Haiti Initiative* », plusieurs questions sont posées en amont et l'une d'entre elles, relevant de l'aire sémantique des termes « fraude » et « frauder », renvoie à l'histoire même de l'épistémologie des sciences où il arrive que la fraude, qu'il faut distinguer de l'erreur scientifique, doit être débusquée sur le marché compétitif de la recherche scientifique : « (...) les actions de fraude qui vont à l'encontre d'un déroulement correct de la pratique scientifique ne sont pas très difficiles à circonscrire. Il s'agit des entorses délibérées, à caractère malveillant ou mensonger, à « l'objectivité » et/ou à la « confiance collective » qui caractérisent la pratique scientifique » (voir l'article « Les sciences et leurs problèmes : la fraude scientifique, un moyen de diversion ? », par Serge Gutwirth et Jenneke Christiaens, *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 2015/1 (Volume 74). Se pose également en amont la question de l'intégrité intellectuelle en lien avec les principes d'équité et de fiabilité mis au rancart lorsqu'on tente de « crédibiliser » une œuvre dont les fondements scientifiques sont objectivement contestables et publiquement contestés. (Sur la déontologie dans le champ scientifique, voir Etienne Vergès, professeur à l'Université de Grenoble et directeur du groupe de recherche « Droit et sciences » : « Ethique et déontologie de la recherche scientifique », Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2008.)

Dans le présent article, je fais la démonstration que l'article « [Verite se tankou lwil nan dlo](#) » de Michel Degraff s'autorise d'un procédé argumentatif frauduleux destiné à « crédibiliser » un ouvrage pré-scientifique et pré-lexicographique, le « [Glossary of STEM terms from the MIT – Haiti Initiative](#) ». Cela se donne à voir, au creux du texte de Michel Degraff, par l'examen rigoureux des « entrées » de ce « Glossary » ainsi que par l'analyse du mécanisme de son élaboration effectuée en dehors de la méthodologie de la lexicographie professionnelle. J'effectue cet examen après avoir lu, une fois de plus, toute l'information consignée sur le site du MIT Haiti Initiative ayant un rapport avec le « Glossary » : dans son article, Michel Degraff soutient aveuglément que « (...) Berrouët-Oriol ap envante fo nouvèl [*sic*] sou Inisyativ MIT-Ayiti san li pa konsilte okenn pami plizyè dokiman ki disponib sou sit wèb Inisyativ la ak nan lòt piblikasyon — tankou : *Le National* ; *Le Nouvelliste* ; *AlterPresse* ; *Ayibopost* ; *Jounal Bon Nouvèl* ; *New York Times* ; *Boston Globe* ; *Boston Review* ; *Science Magazine* ; *Open Democracy* ; *Language : The journal of the Linguistics Society of America* ; *e latriye*. » L'assimilation frauduleuse de toute critique lexicographique rigoureuse à de « fausses nouvelles » donne toute la mesure du fait que le « Glossary » du MIT Haiti Initiative n'a jamais été soumis à

l'évaluation d'une institution haïtienne compétente en matière de lexicographie créole et de traduction scientifique et technique créole (par exemple la Faculté de linguistique appliquée de l'Université d'État d'Haïti) : l'« évaluation par les pairs » est pourtant une pratique courante et obligatoire en milieu universitaire, mais Michel Degraff s'y soustrait au motif mystifiant de se prémunir de la diffusion de « fausses nouvelles »... Ce même refus de toute évaluation lexicographique se constate également à l'échelle internationale, et aucun document publié sur le site du MIT Haiti Initiative n'atteste, par exemple, que l'Université d'Indiana, qui possède depuis une cinquantaine d'années une vaste expertise en lexicographie créole, n'a été mise à contribution lors de l'élaboration du « Glossary ». L'« arnaque lexicographique » a donc été mise en œuvre en dehors des circuits universitaires nationaux et internationaux de la lexicographie alors même qu'il est attesté que le MIT Department of linguistics ne dispose d'aucune expertise avérée en lexicographie... Je reviendrai sur ce point en lien avec la dimension institutionnelle du naufrage de la lexicographie créole au MIT Haiti Initiative.

**1.1. Illustration : inadéquation, incohérence, agrammaticalité et totale opacité sémantique d'un très grand nombre d'équivalents « créoles » du « [Glossary of STEM terms from the MIT – Haiti Initiative](#) »**

Voici un échantillon de termes relevés au cours d'une consultation, en date du 11 février 2022, de la version en ligne du « [Glossary of STEM terms from the MIT – Haiti Initiative](#) » :

Termes anglais	Équivalents « créoles** » du MIT-Haiti Initiative
air resistance	rezistans lè [1,3,4]
air track	pis kout lè // pis ayere [1,2,3,4]
and replica plate on	epi plak pou replik sou [1,2,3,4]
escape velocity	vitès chape poul [1,3,4]
multiple regression analysis	analiz pou yon makonnay regresyon [1,2,3,4]
center of mass	sant mas yo [1,2,3,4]
checkbox	bwat tchèk [1,2,3,4]
flux meter	flimèt [1,3,4]
line integral	entegral sou liy [1,2,3,4]
how many more matings would you like to perform ?	konbyen kwazman ou vle reyalize ? [1,4]

(\*\* [Remarques analytiques sur les équivalents « créoles »] : 1 = équivalent faux et/ou fantaisiste et/ou qui ne constitue pas une unité lexicale ; 2 = équivalent non conforme à la syntaxe du créole ; 3 = équivalent présentant une totale opacité sémantique ; 4 = équivalent dont la catégorie lexicale n'est pas précisée.)

Face à ces équivalents soi-disant « créoles » --que Michel Degraff qualifie aventureusement d'« interactifs » et de « dynamiques »--, le locuteur créolophone, même s'il n'est ni linguiste ni lexicographe ni traducteur, constate que ces termes du « Glossary » sont inadéquats et ne rendent aucune notion scientifique intelligible en créole : ce sont de faux équivalents et/ou des équivalents fantaisistes et/ou qui ne constituent pas des unités lexicales. De plus, dans le « Glossary », les équivalents du type "how many more matings would you like to perform ?" = konbyen kwazman ou vle reyalize ?" ne sont pas des unités lexicales devant figurer en entrée d'une « rubrique lexicographique ». Ce sont plutôt des phrases qui, dans un dictionnaire par exemple, pourraient pour un terme donné illustrer un contexte d'utilisation ou une note explicative. Ce type d'exemples, parmi d'autres, illustre la réalité que le « Glossary » a été élaboré par des « techniciens » anglophones dépourvus de toute compétence avérée en lexicographie --je reviendrai sur ce point capital. (Pour une analyse conceptuelle de la notion d'« unité lexicale » formellement et sémantiquement autonome et essentielle en lexicographie, voir l'excellent article de Fabienne Cusin-Berche, « La notion d'« unité lexicale » en linguistique et son usage en lexicologie » paru dans Linx, Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 40 / 1999). Fort de la « grammaire interne » que possède tout locuteur d'une langue, le locuteur créolophone constate qu'un nombre élevé de termes du « Glossary » est également non conforme aux règles de la syntaxe du créole et qu'ils se caractérisent par une totale opacité sémantique. La « grammaire interne » du locuteur créolophone ne lui permet pas de décoder et de comprendre les équivalents prétendument « créoles » tels que « pis kout lè // pis ayere », « epi plak pou replik sou », « dyagram fòs », « gwoup emik », « fòs volay », « kouran ki endui », « echikye Punnett mono-ibrid pou yon jèn ki lyè ak sèks » (dans ce dernier exemple les auteurs anglophones du « Glossary », qui ne sont ni des traducteurs scientifiques ni des lexicographes maîtrisant le créole, confondent dans un épais brouillard conceptuel les notions d'« unité lexicale » et de « phrase explicative »). La non-conformité aux règles de la grammaire créole s'exemplifie dans des équivalents du « Glossary » du type « epi plak pou replik sou » dans lesquels les mots sont accolés les uns à la suite des autres en dehors de la « logique interne » de la langue créole. En consultant le « Glossary » du MIT Haiti Initiative, le locuteur créolophone ne comprend pas les équivalents donnés pour « créoles » tels que « epi plak pou replik sou » comme il ne peut comprendre un équivalent créole du type « \*MIT kanaval zwit dòmi manje kòd sekate demen alfabè ». Cette suite agrammaticale de mots ne peut produire du sens ou une signification compréhensible pour le locuteur créolophone. (Sur l'un ou l'autre des différents aspects de cette problématique, voir l'article du linguiste Hugues Saint-Fort, « Quand commet-on des fautes en kreyòl », Potomitan, octobre – novembre 2016 ; voir aussi le livre du linguiste Robert Damoiseau, « Éléments de grammaire comparée français-créole haïtien », Éditions Ibis rouge, 2005. Sur les notions de « grammaticalité », de « grammaticalisation » et de « grammatisation », voir entre autres Clotilde Castagné-Véziès (Université Lumière Lyon 2), « La grammaire à l'épreuve

de la langue et de la métalangue », CORELA (Cognition, représentation, langage) vol. 16 n° 1, 2018.)

À titre comparatif, voici les équivalents français consignés dans le Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française pour le même échantillon aléatoire de termes relevés dans le « Glossary » du MIT Haiti Initiative :

Terme anglais	Terme français
air resistance	résistance atmosphérique (n.f.)
	perméabilité à l'air (n.f.)
	résistance à l'air (n.f.)
	[domaines d'emploi : astronautique, industrie papetière, physique]
air track	rail à coussin d'air (n.m.)
	[domaine d'emploi : chemin de fer]
escape velocity	vitesse de libération (n.f.)
	[domaine d'emploi : astronomie   astronautique]
multiple regression analysis	analyse de régression multiple (n.f.)
	régression multiple (n.f.)
	[domaine d'emploi : statistique]
center of mass //Terme associé = barry center	centre de masse, centre de gravité (n.m.)
	[domaine d'emploi : physique]
check box / checkbox button	case à cocher (n.f.)
	[domaine d'emploi : informatique > écran d'ordinateur]
flux meter / fluxmeter	fluxmètre (n.m.)
	[domaine d'emploi : électricité, physique]
line integral	intégrale de ligne / intégrale curviligne (n.f.)
	[domaine d'emploi : mathématiques]

La comparaison à l'aide de ce tableau est éclairante à plusieurs titres et elle conforte, entre autres, le constat de la fausseté et de l'inadéquation d'un très grand nombre d'équivalents « créoles » contenus dans le « Glossary ». Par exemple, les traits définitoires des équivalents français de « air resistance » apparaissent dans leur univocité dénomminative : « résistance atmosphérique », « perméabilité à l'air », « résistance à l'air ». L'idée de « résistance » et de son complément notionnel

« perméabilité » est justement mise en évidence dans le choix traductionnel, tandis que le segment « lè » dans le terme complexe « rezistans lè » renvoie à des traits polysémiques indéterminés et imprécis et l'on ne sait pas à quel sens de « lè » se rattache « rezistans lè ». À l'inverse, dans l'excellent et rigoureux « Haitian Creole-English Bilingual Dictionary » d'Albert Valdman (Indiana University, Creole Institute, 2007), aux pages 419 – 420, le terme « lè » figure dans ses différentes acceptions et catégorisations lexicales : « lè » /prep = preposition/ = « time (hour) » ; « lè » = « clock » watch » /n. = noun/ ; « lè » (« è », « dè », « zè » /n./noun/ = « air » ; « lè » = « melody », « tune » /n. = noun/ ; « lè » /n. = noun/ = « appearance » ; « lè », « lò » /conj. = conjunction/ « when », « while ».

## 1.2. Élaboration du Glossary » : le choix de « l'arnaque lexicographique » dans l'ignorance attestée de la méthodologie de la lexicographie professionnelle

L'article « [Verite se tankou lwil nan dlo](#) » est intéressant et éclairant à plusieurs titres, et il doit être lu en lien avec d'autres données figurant sur le site du [MIT – Haiti Initiative](#), au chapitre « Kreyòl-English glosses for creating and translating materials in Science, Technology, Engineering & Mathematics (STEM) fields in the MIT-Haiti Initiative ». L'article de Michel Degraff expose comme suit la genèse du « Glossary » : « ... brase lide pami plis pase 250 anseyan ki te patisipe nan atelye MIT-Ayiti depi 2012. Se kontribisyon anseyan sa yo ki te pi plis ede nan devlopman glosè sa a. Kounye a, depi w gen konpetans nan domenn syantifik epi kreyòl ou djanm, n ap tou envite w vin kontribye nan koreksyon ak lajisman glosè a. Sa ka ede pi plis toujou si w gen esperyans nan ansèyman an kreyòl... ». L'« arnaque lexicographique » prend ici le chemin, comme on le dit couramment dans le domaine juridique, du « faux et usage de faux » lorsque l'on prétend que c'est dans l'interaction (le « brase lide ») entre 250 enseignants-« informateurs » et le MIT – Haiti Initiative que le « Glossary » aurait été élaboré et validé alors même que les « spécialistes » du MIT Haiti Initiative et les présumés 250 enseignants-« informateurs » ne détiennent aucune compétence attestée en lexicographie ou en traduction scientifique et technique. Michel Degraff étant familier de la banalisation des contradictions aveuglantes, il y a lieu de rappeler en quels termes l'élaboration du « Glossary » est présentée, sur le site du MIT – Haiti Initiative, au chapitre « Kreyòl-English glosses for creating and translating materials in Science, Technology, Engineering & Mathematics (STEM) fields in the MIT-Haiti Initiative » : « (...) l'un des effets secondaires positifs des activités du MIT-Haïti (ateliers sur les STIM, production de matériel en kreyòl de haute qualité, etc.) est que **nous enrichissons la langue d'un nouveau vocabulaire scientifique** qui peut servir de ressource indispensable aux enseignants et aux étudiants. Ces activités contribuent au **développement lexical de la langue** » créole. » [Ma traduction] Michel Degraff étant abonné à la banalisation des contradictions aveuglantes, il livre une toute autre version de la mission et des objectifs du « Glossary » dans l'article « [Verite se tankou lwil nan dlo](#) » : « Enben, fòk nou klè sou sa : travay sou Glosè MIT-Ayiti a se pa te janm yon aktivite « leksikografi syantifik » ditou pyès. Nou pa te janm gen pretansyon sa a. Depi an lagan, se te yon aktivite pratik, entèaktif e dinamik sou teren (se pa nan

« laboratwa », non !). Objektif Glosè MIT-Ayiti a se ede nan devlope epi aplike bibit vokabilè kreyòl la nan ansèyman lasyans » (...) se sa ki toujou fèt pou tout lang k ap pran jèvrin. Se moun k ap sèvi ak lang lan nan aktivite tou lè jou ki souvan kreye tèminoloji ki nesèsè nan aktivite sa yo. » Comme on le voit, la ficelle est grosse et l'« arnaque lexicographique » bavarde dans le rituel de la parade : il n'aurait jamais été question de « leksikografi syantifik » mais l'on prétend pompeusement « [enrichir] la langue d'un nouveau vocabulaire scientifique » et « [contribuer] au développement lexical de la langue » créole grâce à l'« expertise » miraculeuse de 250 enseignants-« informateurs » qui ne détiennent aucune compétence attestée en lexicographie et en traduction scientifique et technique et qui ne peuvent recevoir aucun encadrement méthodologique de l'équipe du MIT – Haiti Initiative qui est, elle aussi, dépourvue de toute compétence avérée en lexicographie et en traduction scientifique et technique... Et pour les besoins de la parade, Michel Degraff invente de toutes pièces un « lamayòt » baptisé « leksikografi syantifik », comme s'il existait une lexicographie non scientifique ayant pour modèle Wikipedia, sorte de fourre-tout non encadré où chacun peut pêle-mêle parachuter n'importe quoi puisque, nous dit-il, « [se] yon aktivite pratik, entèraktif e dinamik ». Sur le plan méthodologique, promouvoir un OVNI dénommé « lexicographie non scientifique » est une véritable « fraude lexicographique » : elle consiste à vouloir accréditer l'idée d'une lexicographie « interactive et dynamique » en dehors de la science lexicologique, donc en dehors des sciences du langage et sous le parapluie mystifiant de la fort controversée « méthode Wikipedia » selon laquelle n'importe quel usager peut « enrichir » une base de données de connaissances en y injectant n'importe quoi en dehors de tout cadre méthodologique et en dehors de la validité de toutes sortes de contributions non vérifiées. Par la promotion de l'idée confuse et nébuleuse de « lexicographie non scientifique » --qui ouvre la voie au dogme d'une surréaliste « théologie lexicographique »--, Michel Degraff entend se prémunir de toute évaluation critique d'un « Glossary » dont il occulte à priori le caractère pré-scientifique et pré-lexicographique.

L'article « [Verite se tankou lwil nan dlo](#) » institue de la sorte une évidente « arnaque lexicographique » au sens où, contredisant l'information qui figure sur le site du MIT-Haiti Initiative, il promeut une sorte de « lamayòt », un « modèle » lexicographique connu uniquement des véritables rédacteurs du « Glossary » et qui n'est enseigné dans aucune Faculté de linguistique, dans aucun programme universitaire de traduction et de lexicographie à travers le monde. Ce « modèle » lexicographique comprend une caractéristique majeure, qui fonde son caractère pré-scientifique et pré-lexicographique : les usagers d'une langue naturelle seraient capables de produire un « nouveau vocabulaire scientifique » comprenant, sur un total de 848 équivalents « créoles », un nombre élevé d'unités lexicales agrammaticales et a-sémantiques qu'ils ne comprennent pas... Exemples : « pis kout lè // pis ayere », « epi plak pou replik sou », « dyagram fòs », « gwoup emik », « fòs volay », « kouran ki endui », « echikye Punnett mono-ibrid pou yon jèn ki lye ak sèks ». Contrairement aux vues erratiques du « modèle » lexicographique contradictoirement décrit et promu par Michel Degraff dans son article, la non-conformité notionnelle entre les termes anglais et les pseudo

équivalents « créoles » est l'une des plus lourdes lacunes conceptuelles et méthodologiques du « Glossary of STEM terms from the MIT – Haiti Initiative » : il est « techniquement » impossible, il est linguistiquement improbable que des locuteurs créolophones –« plis pase 250 anseyan ki te patisipe nan atelye MIT-Ayiti depi 2012 »--, aient inventé et, pire, bricolé des équivalents soi-disant « créoles » essentiellement agrammaticaux, sémantiquement opaques et qu'aucun créolophone haïtien ne peut comprendre. Les participants à l'atelier de MIT-Haïti, « 250 professeurs de STEM » – présumément créolophones mais curieusement frappés d'« échophrasie linguistique programmée » et comme par hasard privés de compétence linguistique dans leur langue maternelle créole par la « grâce pédagogique » et sous les auspices du MIT Haiti Initiative--, auraient donc produit et/ou validé des centaines d'équivalents « créoles » dans des domaines aussi spécialisés que la physique, l'astronomie, la statistique, l'aéronautique, l'informatique, etc. et qu'aucun locuteur créolophone ne peut comprendre ? L'absence de critères lexicographiques relatifs à la détermination du corpus de référence et de la nomenclature retenue selon la méthodologie de la lexicographie professionnelle, explique pour l'essentiel que le « Glossary » soit pourvu d'un nombre élevé de termes à l'origine scientifiques et qui sont maintenant accessibles dans les dictionnaires de la langue courante car ayant migré depuis fort longtemps dans la langue générale il sont devenus des termes communs (ex. : « circle » = « sèk, wonn », « coil » = « bobin », « color » = « koulè », « distance » = « distans », « emitter » = « emetè », etc.). En l'espèce, la prétention du « Glossary » du MIT Haiti Initiative à « [enrichir] la langue d'un nouveau vocabulaire scientifique » et à « [contribuer] au « développement lexical de la langue » créole », tel que mentionné sur son site, participe de plain-pied de l'« arnaque lexicographique » ainsi mise en œuvre. Et c'est essentiellement pour masquer de telles carences conceptuelles et méthodologiques que l'article « [Verite se tankou lwil nan dlo](#) » fait défiler toute une liste d'institutions qui auraient prétendument « dialogué » et surtout « appuyé » la fabrication d'un « Glossary » pré-scientifique et pré-lexicographique. Ce bataillon d'institutions citées par Michel Degraff –comprenant entre autres l'ambassade américaine en Haïti, la Banque interaméricaine de développement (BID), la Primature (le gouvernement haïtien), la USAID, la Banque mondiale, etc.--, aurait avalisé la production du « Glossary » en le finançant ? Ces institutions sont citées en renfort frauduleux à la présumée « crédibilité » du « Glossary » du MIT Haiti Initiative, mais aucune étude n'a jusqu'à aujourd'hui établi qu'elles possèdent une quelconque expertise en lexicographie créole... Si l'hypothèse du financement du « Glossary » par l'une ou l'autre des institutions citées par Michel Degraff se vérifie à l'avenir, les responsables du MIT Haiti Initiative devront obligatoirement et publiquement informer des montants de toutes les subventions reçues depuis la mise en route de leur projet jusqu'à aujourd'hui. Ils devront faire toute la lumière sur ce sujet : qui finance le MIT Haiti Initiative et à qui celui-ci doit-il rendre compte puisqu'il ne rend pas compte à l'État haïtien ?

**Quel est l'enjeu, quant au fond, de ma réflexion analytique qui interpelle tant les linguistes que les enseignants haïtiens ainsi que les pédagogues, les didacticiens et les concepteurs de manuels scolaires en créole ?** Sur le plan scientifique, il faut retenir que



l'« arnaque lexicographique » au MIT Haiti Initiative est de premier ordre et qu'elle est couverte par la grande notoriété scientifique du Département de linguistique du MIT : la prestigieuse caution scientifique du MIT ne devrait en aucun cas servir d'alibi incantatoire et mystifiant et occulter l'indispensable nécessité de l'évaluation critique du contenu d'un outil pseudo-lexicographique parachuté dans le système éducatif haïtien hors tout contrôle de l'État. L'« arnaque lexicographique » au MIT Haiti Initiative est flagrante et l'un des principaux dangers qu'elle charrie est bien le parachutage dans le système éducatif haïtien --sans aucun contrôle avéré de l'État--, d'un pseudo « modèle » pré-scientifique et pré-lexicographique capable de générer des outils lexicographiques médiocres, handicapants et inadéquats, qui banalisent et décrédibilisent l'enseignement en langue maternelle créole des sciences et des techniques. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour le système éducatif haïtien puisqu'on ne peut, à l'échelle nationale, instituer un enseignement de qualité en langue maternelle créole à l'aide d'outils pédagogiques et lexicographiques aussi médiocres que le « Glossary » du MIT Haiti Initiative.

### **1.3. Confusion entre la « lexicographie spontanée » et la « lexicographie programmée » dans le champ de l'aménagement linguistique<sup>1</sup>.**

L'article « [Verite se tankou lwil nan dlo](#) » charrie plusieurs poncifs, quelques résidus d'« écholalie de marronnage » et de vaines saillies condescendantes, mais il est plus utile au débat d'idées d'exposer qu'il entretient une obscure confusion entre la « lexicographie spontanée » et la « lexicographie programmée » dans le champ de l'aménagement linguistique. N'ayant produit ces quarante dernières années aucun article scientifique en lexicographie créole, aucun texte de vulgarisation grand-public en lexicographie, Michel Degraff s'autorise pourtant à promouvoir sa propre définition de la science lexicographique : « (...) se nan aktivite tou lè jou, san okenn leksikografi, pwofesyonèl sa yo vin ap laji vokabilè teknik lang angle a nan envante mo tankou « imel », « faks », « twit », e latriye. Mo sa yo, se pa leksikograf ki kreye yo, non ! Nouvo vokabilè sa yo, nan sektè enfòmasyon ak telekominikasyon, vin kreye ann amon nan pratik moun k ap inovè e k ap sèvi ak lang lan kòm sa dwa pou mete etikèt sou inovasyon sa yo. » Cette improbable définition de la science lexicographique, version Michel Degraff, va à l'encontre du « système » lexicographique que promeut pourtant le MIT Haiti Initiative. Comparons : sur le site du [MIT – Haiti Initiative](#), au chapitre « Kreyòl-English glosses for creating and translating materials in Science, Technology, Engineering & Mathematics (STEM) fields in the MIT-Haiti Initiative », voici en quels termes la modélisation du « Glossary of STEM terms from the MIT – Haiti Initiative » est exposée : « Les activités pédagogiques des ateliers du MIT-Haïti montrent clairement que le vocabulaire de nombreux locuteurs kreyòl, y compris les enseignants et les étudiants, présente des lacunes dans certains domaines scientifiques. Cela est dû au fait, lié aux préjugés historiques coloniaux et néocoloniaux, que l'enseignement formel des STIM dans les écoles haïtiennes a traditionnellement exclu le kreyòl des documents écrits. Par conséquent, l'un des effets secondaires positifs des activités du MIT-Haïti (ateliers sur les STIM, production de matériel en kreyòl de haute qualité, etc.) est

que nous enrichissons la langue d'un nouveau vocabulaire scientifique qui peut servir de ressource indispensable aux enseignants et aux étudiants. Ces activités contribuent au développement lexical de la langue » créole. [Ma traduction] La « fraude lexicographique » est ici encore d'une grande évidence : d'une part l'on reconnaît que « (...) le vocabulaire de nombreux locuteurs kreyòl, y compris les enseignants et les étudiants, présente des lacunes dans certains domaines scientifiques » ; d'autre part et de manière contradictoire l'on plaide pour diverses formes de créativité lexicale et de « néologie planifiée » puisque, comme il est écrit sur son site, « nous [le MIT Haiti Initiative] enrichissons la langue d'un nouveau vocabulaire scientifique qui peut servir de ressource indispensable aux enseignants et aux étudiants. Ces activités contribuent au développement lexical de la langue » créole. Ce que Michel Degraff n'assume pas ouvertement dans son article est le fait qu'il ne détient aucune compétence avérée en lexicographie créole –alors même qu'il est le directeur scientifique d'un « Glossary » qui est *le seul outil lexicographique* d'intervention pédagogique du MIT – Haiti Initiative dans le système éducatif haïtien--, et qu'il n'a aucune expertise connue en aménagement linguistique (il n'a rien publié sur ce sujet au cours des quarante dernières années). De la sorte, il minimise et évacue la « lexicographie planifiée » et la « néologie planifiée » qui, au niveau de la politique linguistique d'un État, sont appelées à structurer une production lexicographique/néologique destinée à combler les lacunes provisoires d'une langue dans des domaines nouveaux à travers l'interaction entre les lexicographes, les terminologues et les locuteurs natifs. Le bilan de la « lexicographie planifiée » et la « néologie planifiée » mérite d'être étudié avec attention dans la perspective de l'aménagement simultané des deux langues officielles d'Haïti. En cela, nous pouvons apprendre de l'expérience du Québec. Ainsi, l'une des originalités du Québec ces cinquante dernières années au chapitre de l'expertise lexicographique et de l'aménagement linguistique est la production d'un nombre élevé de vocabulaires et de lexiques scientifiques et techniques de haute qualité scientifique en langue française issus de l'étroite collaboration entre les lexicographes/terminologues, les usagers de la langue et les spécialistes de différents domaines au sein de « comités linguistiques d'entreprises ». Cette orientation méthodologique<sup>1</sup> pourrait inspirer les lexicographes haïtiens tout en garantissant la transversalité des chantiers lexicographiques ainsi que leur représentativité.

## **2. De la nécessité de promouvoir une lexicographie créole de haute qualité scientifique**

La lexicographie haïtienne est relativement jeune et pour l'heure elle comprend un nombre relativement restreint de publications de qualité. Elle a bénéficié des travaux pionniers de Pradel Pompilus et la voie qu'il a tracée dès le début des années 1950 s'est enrichie des travaux de l'équipe d'Albert Valdman (Indiana University, Creole Institute) ces trente dernières années et de l'apport plus récent de jeunes enseignants-chercheurs, notamment les linguistes André Vilaire Chery et Renauld Govain.

Le corpus lexicographique et dictionnaire du créole haïtien comprend un nombre limité de titres, très rarement rédigés uniquement en créole et ils sont conçus la plupart du temps en édition bilingue ou portant plus rarement sur la terminologie d'un domaine spécifique. Trente-quatre ans après la co-officialisation du créole et du français dans la Constitution de 1987, le corpus lexicographique haïtien ne comprend pas encore un dictionnaire créole unilingue de qualité rédigé selon la méthodologie de la lexicographie professionnelle. Pour l'essentiel, ce corpus se résume aux documents suivants : « Dictionnaire français-créole » de Jules Faine (Éditions Leméac, 1974) ; « Diksyonnè kreyòl-franse » de Lodewijk Peleman, Éditions Bon nouvèl, 1976 ; « Éléments de lexicographie bilingue : lexique créole-français » de Ernst Mirville (Biltin Institi lingistik apliké, Pòtoprins, no 11 : 198-273, 1979) ; « Leksik elektwomekanik kreyòl, franse, angle, espayòl » de Pierre Vernet et H. Tourneux (dir.), Port-au-Prince, Fakilte lengwistik aplike, Inivèsite Leta Ayiti, n.d. ; « Haitian Creole-English Bilingual Dictionary » d'Albert Valdman (Creole Institute, Indiana University, 2007) ; « Dictionnaire français-créole / Diksyonnè kreyòl-franse » par Jocelyne Trouillot, CUC Université caraïbe, 2007 ; « Diksyonnè kreyòl karayib », par Jocelyne Trouillot, CUC Université caraïbe (non daté) ; « Diksyonnè kreyòl Vilsen » de Féquière Vilsaint et Maud Heurtelou, Éditions Educavision 1994 [2009] ; « Glossary of STEM terms from the MIT – Haïti Initiative » (non daté mais probablement mis en ligne il y a environ cinq ans) ; « Les emprunts du créole haïtien à l'anglais et à l'espagnol » de Renauld Govain (Éditions L'Harmattan, 2014). À ce corpus lexicographique créole il convient d'ajouter, sur le versant de la lexicographie haïtienne traitant du français, le « Dictionnaire de l'évolution du vocabulaire français en Haïti » d'André Vilaire Chéry (tomes 1 et 2, Éditions Édutex, 2000 et 2002). La première véritable description lexicographique du français régional d'Haïti a été effectuée par le linguiste haïtien Pradel Pompilus dans sa thèse de doctorat soutenue à la Sorbonne le 9 décembre 1961, « La langue française en Haïti » (Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine – Travaux et mémoires, VII, publiée en 1981 aux Éditions Fardin. La troisième partie de cette thèse est consacrée au lexique du français haïtien, les « haïtianismes » selon la terminologie de Pompilus. Elle constitue un document pionnier, l'acte fondateur de la lexicographie haïtienne.

Compte-tenu du caractère relativement limité des ressources académiques et financières d'Haïti, il est nécessaire de mutualiser les compétences et les moyens – sous la direction intellectuelle et scientifique de la Faculté de linguistique appliquée de l'Université d'État d'Haïti--, pour mener à bien les divers chantiers lexicographiques dont le pays a besoin pour assurer un enseignement de qualité en langue maternelle créole. Cette indispensable dimension institutionnelle de l'activité lexicographique en Haïti doit s'inscrire dans la continuité des acquis de la lexicographie haïtienne depuis les travaux pionniers de Pradel Pompilus durant les années 1950. Elle doit également s'inspirer d'un modèle lexicographique unique et fédératif et qui a fait ses preuves à l'échelle internationale, notamment dans les équipes lexicographiques de l'Union européenne, du Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'Université Lumière Lyon 2, des dictionnaires Larousse et Robert (France), du dictionnaire Usito (Université de Sherbrooke) et du DDD (Dictionnaire de la Francophonie). Cette modélisation de

l'activité lexicographique en Haïti passe en amont par le renforcement de la formation en traduction/lexicographie actuellement dispensée à la Faculté de linguistique appliquée de concert avec l'Association franco-haïtienne LEVE dans le cadre d'un partenariat novateur. Alors même que le pseudo « modèle » lexicographique du MIT – Haiti Initiative évacue totalement l'indispensable didactisation du créole, il y a lieu de poursuivre le plaidoyer pour une lexicographie créole de haute qualité scientifique fortement structurée selon des critères lexicographiques stricts et clairement identifiés : (1) la détermination du projet/programme éditorial des lexiques et des vocabulaires et le ciblage des usagers auxquels il sont destinés ; (2) l'appel à un corpus de référence et à la méthodologie d'étude de ce corpus ; (3) les critères méthodologiques du choix et de la représentativité de la nomenclature établie dans les lexiques et les vocabulaires; et (4) la conformité notionnelle entre les termes de la langue de départ et les équivalents dans la langue cible pour les ouvrages bilingues. Le socle méthodologique ainsi structuré saura avantageusement tenir compte des pistes de travail et des outils théoriques/méthodologiques exposés dans le livre collectif de référence « La didactisation du créole au cœur de l'aménagement linguistique en Haïti » (par Berrouët-Oriol et *al.*, Éditions Zémès et Éditions du Cidihca, mai 2021, 382 pages).

#### Note

(1) *Sur la problématique de la production lexicographique/néologique, voir entre autres :*

Boulanger, Jean-Claude (1983). « L'innovation lexicale spontanée et l'innovation lexicale planifiée », Actes du 10<sup>e</sup> colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle, Université Laval, 7-13 août 1983, Département de langues et linguistique, Université Laval, p. 117-136.

Boulanger, Jean-Claude (1986). « La néologie et l'aménagement linguistique du Québec », dans *Language Problems and Language Planning*, vol. 10 n° 1, p. 14 – 29.

Dury, Pascaline (2012). « La néologie en langue de spécialité / Détection, implantation et circulation des nouveaux termes ». Sous la direction de Pascaline Dury, José Carlos de Hoyos, Julie Makri-Morel, François Maniez, Vincent Renner, María Belén Villar Díaz, Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT), Université Lumière Lyon 2, Journées du CRTT 2012.

Mejri, Salah et Jean-François Sablayrolles (2011). « Présentation / Néologie, nouveaux modèles théoriques et NTIC », dans *Langages* 2011/3 no 183.

Trouillon, Jean-Louis (2010). « Approche de la lexicographie en langue de spécialité », dans *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité – Cahiers de l'APLI* Vol. XXIX n° 1 | 2010.)